

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE**  
**Séance du 25 novembre 2025**  
**Délibération N°4**

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice :	13
Présents:	11
<u>Votes :</u>	
Nombre de pouvoirs:	0
Nombre de Suffrages exprimés:	11
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	11
Vote contre:	0

**L'an deux mil vingt cinq**

**Le vingt-cinq du mois de novembre à 20 H 00**

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MOUYSSET René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 21 novembre 2025

**Présents :** Mr MOUYSSET R – Mr CHINCHOLLE F – Mr COUDERC P – Mr DURAISIN C- Mr CALMETTES A- Mr VIGUIER T – Mr SANTOS A - Mr COUDERC JF- Mr CHAUCHARD C- Mr MURATET J - Mme SADAKA L

**Absents :** Mme BARCELO L - Mme ROBERT BARRES M

**Secrétaire :** RODRIGUES Caroline

**Objet : Acceptation d'un don du Comité des fêtes de Jouels pour le financement d'une partie de l'éclairage public**

Le Maire informe l'assemblée que le **Comité des fêtes de Jouels** souhaite accompagner la commune dans ses investissements liés à l'éclairage public.

À ce titre, l'association a effectué un **don d'un montant de 1200 €** destiné à financer une partie des dépenses engagées pour les travaux concernés.

Le Maire précise que ce don ne comporte aucune condition contraire aux intérêts de la commune et qu'il convient, conformément à la réglementation, d'en accepter formellement la remise.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE :**

1. **D'accepter le don d'un montant de 1200 €** versé par le Comité des fêtes de Jouels au profit de la commune, afin de contribuer au financement des travaux d'éclairage public.
2. **D'autoriser Monsieur le Maire** à signer tous documents nécessaires à l'encaissement du don et à l'exécution de la présente délibération.
3. **De procéder à l'inscription de la somme reçue** en recettes d'investissement selon la nature du projet, conformément aux règles budgétaires applicables.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture

Pour extrait conforme,  
Le Maire Mouysset René